

VI<sup>e</sup> colloque annuel du GREE

***Religion à l'école et éthique professionnelle***

Date : 11 avril 2014

Lieu : DS-M465, UQAM

***Lancement de publications dirigées par des chercheurs du GREE***

Lieu : DS-1950, UQAM

**PROGRAMME**

**8h30-9h**      **Inscription/Accueil**

**9h**            **Mot de bienvenue par Nancy Bouchard**

**Allocution d'ouverture de M. Marc Turgeon, vice-recteur à la vie universitaire de l'UQAM**

**Présentation de l'horaire de la journée par Mathieu Gagnon**

**9h15**        ***Des « réponses » aux « questions » existentielles dans l'enseignement de l'Éthique et culture religieuse***

Marie-Pier Beauséjour, étudiante, Nancy Bouchard, professeure, Université du Québec à Montréal

Résumé : Parmi les thèmes prescrits dans le programme d'ÉCR, on trouve celui des questions existentielles. Or, ce thème est proposé spécifiquement à l'intérieur de la compétence en culture religieuse *Manifester une compréhension du phénomène religieux*. Par ce thème, le programme vise à « faire prendre conscience aux élèves que, depuis toujours, l'être humain se pose des questions fondamentales telles que "Qui sommes-nous?", "D'où venons-nous?", "Où allons-nous?", et que diverses traditions religieuses ou divers courants de pensée y apportent des pistes de réponse, en prenant appui sur des textes sacrés ou philosophiques, pour amener les élèves à comprendre diverses réponses concernant l'existence du divin, le sens de la vie et de la mort, et la nature de l'être humain (MELS, 2008). Selon le programme, l'enseignant devrait permettre aux élèves de comprendre des réponses plutôt que de réfléchir sur des questions. Dans la présente communication, nous questionnons ce choix et soumettons à la réflexion l'idée de passer des « réponses » aux « questions », afin d'amener l'élève de 5<sup>e</sup> année du secondaire à *Réfléchir sur des questions existentielles*.

**9h45**      *La posture professionnelle de l'enseignant en ÉCR : propos de chercheurs*  
Maxime Plante, doctorant, Nancy Bouchard, professeure, Nicolas Haeck,  
doctorant, Université du Québec à Montréal

Résumé : Cette conférence présente les résultats d'une synthèse des publications académiques traitant de l'*Éthique et culture religieuse*. Dans un premier temps, nous présentons succinctement la méthodologie de sélection des documents que nous avons empruntée, le corpus qui en a résulté, la grille ayant permis la structuration de ce corpus et la répartition globale du contenu des textes retenus. Par la suite, nous nous attardons au contenu des textes traitant de l'enseignant et en particulier de la posture professionnelle. Enfin, nous formulons quelques questions qui nous paraissent pertinentes dans la poursuite de la réflexion sur ce sujet.

**10h15**      **Discussion**

**10h45**      **Pause**

**11h**      *Le port du hijab : regards croisés sur une pratique à risques*  
Jean-René Milot, professeur associé, Université du Québec à Montréal

Résumé : C'est bien connu, le port du hijab est une pratique à risques pour les femmes musulmanes qui l'adoptent. Mais, en même temps, il comporte de sérieux risques de dérapage pour les personnes qui, de l'extérieur ou de l'intérieur, assignent unilatéralement un sens univoque à cette pratique. Cette communication se propose de signaler les divers types de risques qui guettent aussi bien les adeptes que les dénonciateurs de cette pratique. Au départ, il y a les risques exégétiques : que dit le Coran au sujet du hijab et que dit-on de ce que dit le Coran en termes de repères éthiques? Ensuite, il y a des risques sémiotiques : le déni du caractère polysémique du hijab peut en faire un emblème univoque de la violence faite aux femmes ou encore, à l'opposé, un signe identitaire purement personnel sans connotation socioculturelle. Au plan social, il y a risque que le hijab court-circuite l'intégration des femmes qui le portent, soit en raison d'une attitude réelle d'autoexclusion ou, à l'opposé, en raison de l'étiquette d'intégrisme qu'on accole unilatéralement à cette pratique. Enfin, pour le monde scolaire, il y a des risques psychoéducatifs pour l'éthique professionnelle : comment le personnel scolaire peut-il en arriver à fonder son action non pas sur une posture personnelle hégémonique par rapport aux signes religieux mais sur une prise en compte des besoins des élèves en matière d'apprentissage de la diversité dans une société pluraliste et un État laïc?

**12h**      **Discussion**

**12h30**      **Lunch libre**

**14h**      *Laïcité, neutralité et programme ÉCR*  
Denis Jeffrey, professeur, Université Laval

Résumé : Le récent débat québécois sur la Charte des valeurs nous oblige à mieux définir les concepts de laïcité et de neutralité déontologique de l'État. Dans un premier temps, nous présentons quelques enjeux moraux et sociaux liés à la définition de ces concepts. Nous nous demanderons, notamment, si le gouvernement peut réguler les vêtements religieux en s'appuyant sur une définition restrictive de la neutralité de l'État. Étant donné que le voile islamique suscite présentement une controverse morale, nous insisterons pour déconstruire quelques-unes des représentations dont il est porteur. Dans un second temps, nous nous intéresserons aux tendances antireligieuses de certaines positions laïques. Nous allons, d'une part, donner des exemples de positions antireligieuses dans les discours autour de la Charte des valeurs et, d'autre part, examiner le contexte québécois dans lequel apparaissent ces tendances antireligieuses. Cela nous permettra de nous positionner par rapport aux orientations et aux contenus du programme québécois d'Éthique et culture religieuse.

**14h30**      *Le port de symboles religieux chez les enseignants : Quelle neutralité? Quel espace public?*  
Ronald W. Morris, professeur, Université McGill

Résumé : Le préambule du projet de loi sur la Charte des valeurs affirme que la laïcité et la neutralité religieuse de l'État confèrent des « obligations pour les membres du personnel des organismes publics dans l'exercice de leurs fonctions, dont un devoir de neutralité et un devoir de réserve en matière religieuse ». D'après la Charte, ce devoir de réserve se traduit « notamment par une restriction relative au port d'un objet marquant ostensiblement une appartenance religieuse ». Dans cette communication, nous examinons la position suivant laquelle cette conception de la neutralité est incompatible avec les visées du Programme de formation de l'école québécoise et du programme d'Éthique et culture religieuse (ÉCR), et ce, malgré l'emphase mise sur l'impartialité des enseignants. Le port de symboles religieux par le personnel des organismes publics, tout particulièrement par les enseignants, peut-il être non seulement acceptable mais souhaitable dans une société juste et démocratique? En nous appuyant sur les travaux de Sunstein, Kymlicka et Sandel et en nous référant à l'expérience d'enseignants en ÉCR, nous nous demandons si rendre les symboles religieux invisibles peut contribuer à l'appauvrissement de l'espace public.

**15h** *Le port de symboles religieux chez les enseignants : le point de vue de l'éthique professionnelle*

Bruce Maxwell, U. du Québec à Trois-Rivières, Kevin McDonough, U. McGill et David Waddington, U. Concordia, professeurs

Résumé: Cette communication aborde la question du port de symboles religieux par le personnel enseignant dans les écoles publiques. Au Québec, le débat sur le port de symboles religieux dans la fonction publique oscille habituellement entre les tenants d'une laïcité « stricte » et ceux d'une laïcité « ouverte ». Les premiers souhaitent voir tout symbole religieux éliminé de la fonction publique au nom du respect de la laïcité de l'État. Les seconds soutiennent plutôt que l'acceptation des symboles religieux dans la fonction publique n'enfreint pas nécessairement cette laïcité et, en plus, constitue une exigence du respect des droits et libertés individuels des citoyens en matière religieuse. Cette deuxième option apparaît toutefois aux tenants d'une laïcité « stricte » comme une intrusion du religieux dans le politique et, en somme, comme un affront à la capacité de l'État de créer des mécanismes juridiques qui promeuvent les valeurs sociales fondamentales comme la laïcité et l'égalité hommes-femmes. Après avoir dégagé les limites du principlisme qui caractérise les débats actuels sur le port de symboles religieux, nous proposons une analyse de la question du point de vue de l'éthique professionnelle des enseignants. Nous soumettons l'idée que les politiques institutionnelles, ainsi que les choix individuels des enseignants relativement au port de symboles religieux à l'école, prennent avant tout en compte les facteurs contextuels relevant du milieu scolaire immédiat. Parmi ces facteurs, soulignons notamment la confiance des parents vis-à-vis de la neutralité religieuse de l'école que leurs enfants fréquentent, l'inclusivité de l'environnement scolaire et l'impact que le port de symboles religieux chez les enseignants peut avoir sur l'éducation civique et la socialisation des élèves.

**15h30** **Pause**

**15h50** **Discussion en communauté de recherche**

Animation : Mathieu Gagnon, professeur, U. de Sherbrooke

**17h** **Synthèse et clôture du colloque**

**17h30-19h** **Lancement de publications dirigées par des chercheurs du GREE.  
SALLE : DS-1950**

*Frontières, The Journal of Moral Education, McGill Journal of Education/Revue des sciences de l'éducation de McGill, Les Dossiers du GREE*

Responsable : Nancy Bouchard, professeure (UQAM)

Animation : Mathieu Gagnon, professeur (U. de Sherbrooke)

Comité organisateur : Raymonde Venditti, Maxime Plante, Anouk M. Renaud, Sophie Laberge et Rania Aoun